



Commune d'ESSOUVERT
Procès-Verbal
Réunion du Conseil Municipal en date du 19 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le 19 mai à 19h30

Le conseil municipal de la Commune d'ESSOUVERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Essouvert sous la présidence de M. Henri AUGER, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 mai 2026

Présents : Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Alain MARTINEAUD, Sylvaine CADORET, Gérard CONNAN, Fabienne MENARD, Serge NOUGÉ, Annie BOUTIN, Patrick TANGUY, Yannick BAILLARGUET, Rafaël DOS SANTOS, Estelle FLEURET

Absents excusés : Honorine BARREAU, Jean-Luc LEAUD qui a donné pouvoir à Alain MARTINEAUD, Sophie-Angélique MAURET qui a donné pouvoir à Dominique BERNAZEAU, Gérard PLANCHOT, Carine VALLÉE,

Absents non excusés : Julien DEMAY, Aurélie JOUBERT

Secrétaire de séance élu : Dominique BERNAZEAU

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Nombre de Conseillers présents : 12

Nombre de conseillers votants : 14

Mr le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19H30

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 28 avril 2026.

Choix de l'emprunt :

Afin de financer ses nouveaux projets d'investissement, le Conseil Municipal décide la souscription de l'emprunt de 150 000€ prévu au budget primitif 2026 auprès du Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres sur 15 ans.

Ont voté pour : 14	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Désignation du représentant titulaire et du représentant suppléant de la commune à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Vals de Saintonge Communauté

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) est créée entre Vals de Saintonge Communauté et ses communes membres. Elle est chargée de valoriser les transferts de compétences réalisés et de permettre ainsi un juste calcul des attributions de compensation. Le conseil municipal est appelé à désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant au sein de cette commission.

- **Mme Dominique BERNAZEAU**, en qualité de **représentante titulaire**

- **M. Henri AUGER**, en qualité de **représentant suppléant**

Ont voté pour : 14	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Correspondant défense de la commune

M. le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir désigner, comme délégué de la commune :

- Correspondant défense : M. Serge NOUGÉ

Ont voté pour : 14	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Bail commercial de l'immeuble bar restaurant 26 rue des écoles St Denis du Pin

Le bar restaurant Le Relax sera disponible à la location à partir du 1^{er} juin 2026 suite au départ de Mme Aurélie Clémançon qui cesse son activité commerciale.

Mr le Maire est autorisé à signer un nouveau bail avec de futurs repreneurs.

Ont voté pour : 14

Abstention : 0

Ont voté contre : 0

Questions diverses :

- Annonce du départ de l'agent administratif à 14h semaine au 31 mai 2026. Un nouvel agent sera recruté

- Point sur les commissions :

- Bâtiments : Les moustiquaires vont être posées au cabinet des kinés à La Benâte ; la salle Alliance sera fermée du 13 au 29 juillet pour réfection du parquet ; demande du Rugby Athlétic Club Angérien de mise à disposition du terrain de foot de La Benâte pour des entraînements en journée.
- Animation : Le Tour Poitou-Charentes passera sur notre commune le 26 août 2026. 34 bénévoles sont recherchés pour faire la circulation entre 11h30 et 14h. Avis aux amateurs. Contacter la mairie
- Cimetière/Environnement : les reprises de concessions arrivent à échéance, des devis de reprise sont en cours auprès des entreprises de pompes funèbres
- Voirie : bientôt la fin du chantier à La Benâte. Les travaux de voirie en commun avec Antezant vont bientôt commencer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

Le Maire
Henri AUGER

Secrétaire de séance
Dominique BERNAZEAU